

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Portzamparc Sélection Taux part P (FR001400PUF4)

Initiateur : Portzamparc Gestion

Site internet : <https://www.portzamparcgestion.fr/>

Pour de plus amples informations, veuillez appeler le **+33 2 40 44 94 91**

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Portzamparc Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Portzamparc Gestion est agréée en France sous le n° GP97077 et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est produit au : 31/12/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce Produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Portzamparc Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

OBJECTIFS

OBJECTIF DE GESTION :

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur une durée minimum de placement recommandée de trois ans, une performance nette de frais supérieure ou égale à 3% par an en investissant dans des organismes de placement collectif (OPC) suivants :

- OPC investis en obligations et titres de créance à haute qualité de crédit (investment grade) émis par des Etats et des entreprises et/ou en obligations convertibles à haute qualité de crédit (investment grade) et à haut rendement (high yield ou spéculatifs) émis par des entreprises, en asset back-securities (ABS) à haute qualité de crédit (investment grade) et en OPC dont la stratégie d'investissement est la recherche d'un rendement absolu (OPC Absolute Return) investis en toutes devises et en obligations (hors titres de notation high yield (spéculatifs)) ;
- OPC investis en instruments du marché monétaire ou de duration courte (OPC monétaires et monétaires court terme).
- OPC investis en obligations et titres de créances de notation high yield (spéculatifs) émis par des Etats et entreprises des Etats-Unis d'Amérique, des pays du Nord de l'Europe et d'Europe ;
- OPC investis en dette émergente (dette d'Etats et d'entreprises en devises autres que l'euro) ;

INDICATEUR DE REFERENCE :

En l'absence d'indice représentatif de l'univers d'investissement du Fonds, sa performance ne peut être directement comparée à celle d'un indicateur de référence.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT :

La stratégie d'investissement repose sur une gestion active et discrétionnaire. Le Fonds n'est pas indiciel.

Le processus d'investissement de la gestion s'effectue sur 3 niveaux de décision :

- L'allocation stratégique (répartition cible des différentes classes d'actifs) est définie lors du comité de gestion d'après :
 - o l'analyse de l'environnement et des différents indicateurs macro-économiques (publications économiques, politiques monétaires et budgétaires, autres agrégats,...),
 - o la valorisation des différentes classes d'actifs et leur prime de risque
 - o les tendances de marché (momentum) et les flux de marché (collecte/décollecte)
- L'allocation tactique est déterminée en fonction des opportunités de plus court terme et en choisissant le « market timing » le plus approprié.
- La sélection des OPC est réalisée en fonction :
 - o des frais du produit
 - o de la solidité de la société de gestion
 - o des méthodes de gestion et de la qualité de l'équipe de gestion,
 - o des différents indicateurs d'appréciation de la performance et du risque (couple rentabilité/risque, performance sur longue période...).

Le Fonds peut investir jusqu'à la totalité de son actif net dans des parts ou des actions d'OPCVM et/ou de FIA de droit français et/ou d'OPCVM européens, et/ou de fonds d'investissement de droit étranger européens ou non répondant aux quatre conditions prévues à l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Les OPCVM, les FIA et/ou les fonds d'investissement étrangers mentionnés ci-dessus sont gérés par des sociétés de gestion externes à Portzamparc Gestion.

Jusqu'à 40% maximum de son actif net, le Fonds peut détenir des OPC investis dans des titres de notation high yield (spéculatifs).

Jusqu'à 40% maximum de son actif net, le Fonds peut détenir des OPC investis dans des titres de dette émergente libellés en devises étrangères et émis par des Etats et/ou des entreprises.

Jusqu'à la totalité de son actif net, le Fonds peut détenir des OPC investis dans des obligations et titres de créance à haute qualité de crédit (investment grade) émis par des Etats et des entreprises, dans des asset back-securities (ABS) à haute qualité de crédit (investment grade) et des OPC dont la stratégie d'investissement est la recherche d'un rendement absolu (OPC Absolute Return) investis en toutes devises et en obligations (hors titres de notation high yield (spéculatifs)).

Jusqu'à 40% maximum de son actif net, le Fonds peut détenir des OPC investis dans des obligations convertibles US, Europe et Global.

Jusqu'à la totalité de son actif net, le Fonds peut détenir des OPC monétaires ou des OPC monétaires courte terme.

Le risque de change du Fonds peut atteindre 100% de son actif net.

Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : la société de gestion a opté pour la capitalisation. Le résultat net et les plus-values nettes sont intégralement capitalisés chaque année.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit distribué est orienté plus particulièrement vers les PSI ou société de Gestion fournissant la gestion pour compte de tiers à leurs clients. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie en capital. La durée de placement recommandée est de plus de 3 ans.

Compte tenu des instruments utilisés et des stratégies mises en œuvre, ce Fonds ne s'adresse pas aux investisseurs qui ne souhaitent pas supporter un risque de marché obligataire.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Fonds par chaque investisseur dépend de sa situation propre. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel ou de sa trésorerie, de ses besoins actuels et à l'horizon de trois ans, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Fonds.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Le calcul de la valeur liquidative est effectué chaque jour d'ouverture d'EURONEXT- PARIS, hors jours fériés légaux en France. La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion et sur le site de Portzamparc Gestion (www.portzamparcgestion.fr). Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à imposition. Nous lui conseillons de se renseigner à ce sujet auprès des commercialisateurs du FCP.

La responsabilité de PORTZAMPARC Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 3 années. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des instruments de Taux d'intérêt. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt a pour conséquence une diminution de la valeur des investissements en obligations et titres de créance et, plus généralement, des instruments à revenu fixe.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de crédit : Il est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses dettes et à la dégradation de la notation d'un émetteur. La détérioration de la situation financière d'un émetteur dont les titres sont détenus en portefeuille aura un impact baissier sur la valeur liquidative du Fonds. L'intégralité de l'actif net du Fonds pourra être investi en titres d'un même émetteur.

- Risque de change pour le porteur de la zone euro dans la limite de 100% de l'actif net du Fonds.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios "défavorable", "intermédiaire" et "favorable" présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de "tensions" montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez	
Exemple d'investissement : 10 000 EUR		après 1 an	après 3 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 960 EUR	8 790 EUR
	Rendement annuel moyen	-10,47%	-4,21%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 960 EUR	9 560 EUR
	Rendement annuel moyen	-10,47%	-1,50%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 110 EUR	10 110 EUR
	Rendement annuel moyen	1,02%	0,35%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 540 EUR	11 950 EUR
	Rendement annuel moyen	15,34%	6,10%

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le proxy entre décembre 2018 et décembre 2021.

Le scénario modéré s'est produit pour un investissement dans le proxy entre juin 2015 et juin 2018.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le proxy entre novembre 2020 et novembre 2023.

QUE SE PASSE-T-IL SI PORTZAMPARC GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de Portzamparc Gestion. En cas de défaillance de Portzamparc Gestion, les actifs du produit conservé par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- Que 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts Totaux	331 EUR	941 EUR
Incidences des coûts annuels (*)	3,3%	1,8%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,74% avant déduction des coûts et de 1,98 % après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer (2% du montant investi / 0 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Portzamparc Gestion ne facture pas de coûts d'entrée, mais la personne qui vous vend le produit peut vous les facturer. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des coûts d'entrée auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,18% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels.	118 EUR
Coût de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20% au-delà d'une performance annuelle nette de frais du Fonds de 3%. Cette commission est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à celui d'un actif fictif de référence réalisant la performance de son objectif de gestion (3% par an) et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le fonds réel. Elle correspond à 20% de la différence positive entre l'actif du fonds réel et celui du fonds fictif de référence, appréciée sur la durée de l'exercice comptable. La commission est payable annuellement et elle est prélevée à chaque fin d'exercice.	13 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du produit. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus. Tout rachat effectué avant la fin de période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Le Service Qualité Clientèle du groupe Portzamparc est à votre disposition pour enregistrer votre réclamation, l'étudier en toute objectivité et y répondre de manière circonstanciée. Tout est mis en œuvre pour vous délivrer rapidement une réponse complète, précise et détaillée. Un accusé réception de la réclamation vous sera adressé dans les dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation écrite, sauf si la réponse elle-même est apportée dans ce délai. Nous nous engageons à répondre à votre demande dans un délai ne pouvant excéder deux mois, sauf exception dûment justifiée. On entend par réclamation toute manifestation d'un client ou de l'un de ses représentants exprimant une insatisfaction, un mécontentement ou une contestation auprès de Portzamparc. Ainsi, une demande d'information, d'avis, de clarification, de service ou de prestation n'est pas une réclamation. Vous pouvez saisir gratuitement ce service en contactant votre interlocuteur habituel qui transmettra votre demande ou en écrivant à l'adresse suivante :

Portzamparc - Service Qualité - 16 rue de Hanovre - 75002 Paris
ou en envoyant un courriel à BCEF.Portzamparc_reclamations@bnpparibas.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- ☐ Afin d'accéder aux performances du produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : 1/ Cliquez sur <https://www.portzamparcgestion.fr/> 2/ Indiquez votre profil et acceptez les termes et conditions du site internet. 3/ Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et sélectionnez le fonds concerné.
- ☐ Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site Portzamparc Gestion : www.portzamparcgestion.fr et peuvent être adressés, dans un délai de huit jours ouvrés, sur simple demande écrite du porteur auprès de Portzamparc Gestion - 10, rue Meuris - 44100 NANTES ou par email : portzamparcgestion@portzamparc.fr ☐ N°ADEME : FR200182_01XHWE
- ☐ Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- ☐ L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org/rubrique> : Le Médiateur.